

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 14 (1880)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Kameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} mai 1880.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50. par an, chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel.

Une pétition des petits oiseaux.

Au Grand Conseil

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous soussignés représentant une nombreuse assemblée de toutes les classes de petits oiseaux du pays, prenons la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit:

Une proposition vous a été faite récemment d'autoriser la chasse le Dimanche, cette nouvelle accueillie d'abord avec incrédulité puis confirmée par ceux de nos amis qui logent dans les lierres du Château et ont ainsi un oeil et une oreille dans vos bureaux, a causé parmi nous une émotion, comme de mémoire d'oiseau il ne s'en était jamais vue auparavant. Il y a peu d'années, lorsque nous vîmes la Confédération nous prendre sous sa puissante protection, en édictant une loi destinée à nous protéger contre les réts de l'oiseleur et la main des écoliers, notre coeur fut rempli d'une bien vive joie et depuis lors nous mangions des insectes, vivions et chantions dans une douce sécurité mais ce beau rêve est fini, et il en est fait de cette sécurité si vous autorisez la chasse le Dimanche. - En effet, Monsieur le Président et Messieurs, le chasseur qui par le fait de ses occupations, ne peut chasser que le Dimanche est le plus acharné de tous et tient d'autant plus à ne pas rentrer bredouille, que le lendemain ne lui appartient pas. Or le gibier permis, le vrai gibier, le seul digne du chasseur qui se respecte se faisant toujours plus rare, le chasseur du Dimanche se rabat sur nous et assassine sans pitié le long des haies, pinsons, merles, fauvettes, linots et rouge-gorges; il veut brûler de la poudre coûte que coûte, et c'est sur nous qu'il la brûle! On dira que cela est défendu par la Loi, que nous sommes protégés par la Confédération, ... mais qui exercera cette surveillance, qui visitera les roches ou le carnier du chasseur? Les gendarmes? Ah! au Dimanche ils ont bien assez à faire, dans les villes et les villages, la police des lieux où l'homme mange, boit et s'amuse et nous pauvres innocents sans défense, nous serons livrés sans merci au chasseur qui n'a d'entrailles que pour nous y loger.

Ainsi sous le voyez, Messieurs, la chasse le Dimanche rendrait certainement illusoire tout ce qu'on a voulu faire pour nous protéger; en hiver de bonnes gens nous nourrissent, d'autres mettent gratuitement des nids à notre disposition, on nous a peints sur le papier et distribués dans les écoles afin que les enfants ap-



me Année

No 5

du Club Jurassois

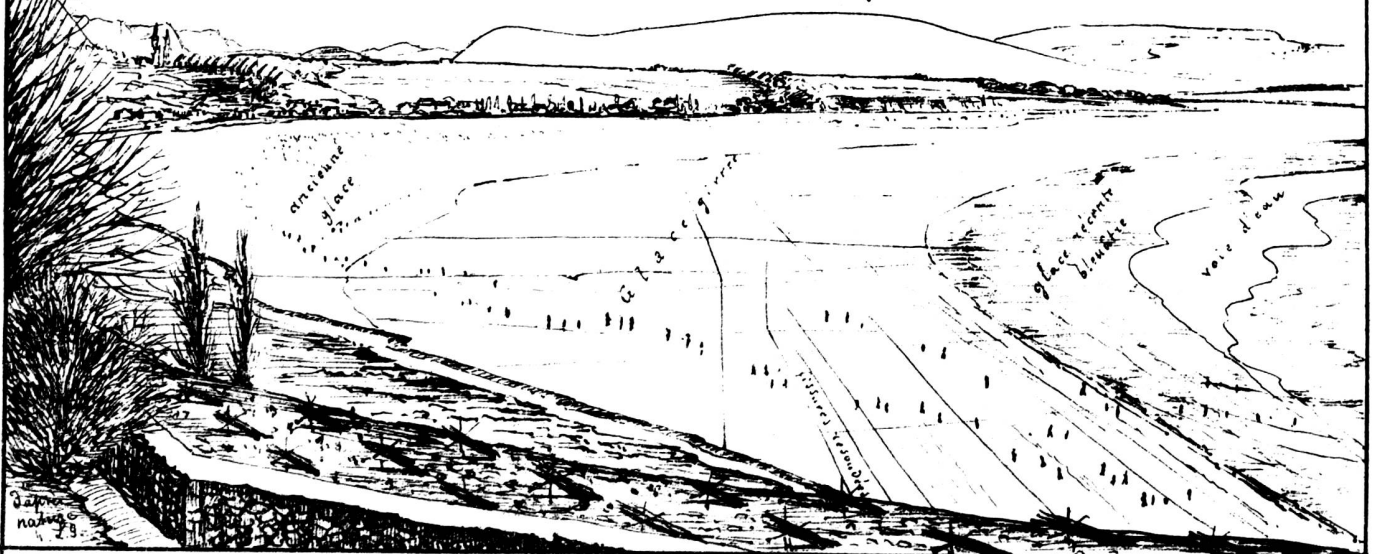
organe

prennent à nous connaître et à nous respecter et tout cela aurait été fait en pure perte? Nos champs cesseraient, vos jardins deviendraient déserts, les chenilles mangeront vos fleurs et le laboureur verra le fruit de ses labeurs menacé par les insectes que nous ne serons plus là pour détruire? Ceux de nos amis que leur humeur voyageuse pousse à visiter d'autres contrées nous disent, (quand ils en reviennent, hélas!) qu'il n'y a plus de petits oiseaux dans les pays où l'on chasse le Dimanche.

Enfin, Messieurs, un mot encore en faveur de ceux de nos frères que la Loi qualifie de gibier, et autorise à tuer. Leur enlèverez-vous le seul jour où ils soient tranquilles et puissent se reposer des fatigues et des angoisses de la semaine? Notre pauvre parent du rez-de-chaussée ce malheureux lièvre poursuivi chaque jour par une meute ardente, n'aura-t-il donc pas vingt-quatre heures par semaine pour se reposer? Cette famille de jeunes perdreaux dont l'aile est à peine assez forte pour les porter, ne pourra-t-elle pas un jour au moins dormir en sécurité à l'ombre d'un sillon? C'est bien assez d'être traqué sans relâche toute la semaine, de ne jamais dormir que d'un œil, de ne pouvoir prêter qu'une oreille distraite aux doux propos de ses amis. Le bon Dieu a fait le Dimanche pour toutes les créatures et nous les pauvres, les petits, les timides nous n'en jouirions pas en paix? Non, Messieurs, nous avons trop de confiance dans vos sentiments d'humanité pour admettre qu'il puisse jamais en être ainsi; nous sommes petits, c'est vrai, mais le soleil luit pour tout le monde, Messieurs, chers Messieurs, laissez-nous à nos chenilles et à nos chansons.

Au nom de l'Assemblée générale des petits oiseaux
du Canton de Neuchâtel
Les délégués.

Gel du lac.
Vue de la baie de
St-Blaise,
prise du Mail, 8 et 9 février
1880.



Charles Henri Godet. (Fin).

De retour au pays, en 1834, mon père commença à travailler à sa Flore du Jura, qui ne parut que vingt années plus tard (en 1854), précédée d'une Énumération des plantes vasculaires du Jura suisse et français, et suivie, en 1869, d'un Supplément. Cette Flore a reçu les suffrages des botanistes suisses et étrangers, qui, comme on peut le voir par de nombreuses lettres, louent la conscience du travail, la clarté des descriptions, l'exactitude des données. Elle lui valut du roi de Prusse une médaille d'or; elle fut récompensée d'une médaille de bronze à la grande exposition qui eut lieu à Berne en 1857. C'est grâce à sa Flore qu'il a noué des relations avec tous les botanistes suisses, entraînées avec M. Oswald Heer, qui lui a dédié un Chêne fossile: le *Quercus Godeti*, et avec les principaux botanistes européens et autres; c'est grâce à elle aussi qu'en 1877, il fut appelé comme membre du jury, à la grande exposition horticole de Florence.

En 1839, mon père avait été nommé Inspecteur des Études, poste qu'il occupa jusqu'en 1848. Pendant cette période il fut un des fondateurs de la Société d'horticulture et du Jardin botanique, qu'il dirigea pendant bien des années. Lorsque M. le professeur Agassiz, partit pour l'Amérique, il fut remplacé d'abord par M. Hollard, puis par mon père, dont les cours furent suivis par bien des élèves, à beaucoup desquels il a inspiré le goût des sciences naturelles et dont plusieurs sont devenus ses amis. Il a fait longtemps partie de la Commission administrative du Musée d'histoire naturelle, dont il a arrangé avec soin les collections botaniques. En 1859, il devint Bibliothécaire de la ville de Neuchâtel, et il le fut jusqu'en 1876. Pendant les dernières années de sa vie, il s'occupa surtout des Roses suisses, dont il a réuni une fort belle collection, et à l'une desquelles M. Grenier, (l'auteur de la Flore française) a donné son nom (*Rosa Godeti* Gren. & Rameau de Sapin). L'herbier que laisse mon père contient environ 27000 espèces de plantes. Mais je dois insister encore sur un point et mentionner un trait de caractère, sans lequel le portrait que j'ai cherché à faire de mon père ne serait pas complet: Son amour pour l'histoire naturelle n'était qu'une partie de celui qu'il portait à la nature en général. Toutes les années il faisait un voyage dans les Alpes, afin de se retremper, pour ainsi dire, dans l'air vivifiant de la montagne. Oh! qu'il était heureux dans ces hauteurs où n'arrivent plus les vains bruits de la terre, au Pavillon du Glacier de l'Aar, par exemple, en face de ces admirables cimes colorées par le soleil couchant, sur une pelouse empaillée de fraîches fleurs alpines. Qu'il aimait le Grimsel, lieu cependant bien sauvage et bien peu attrayant, avec ses montagnes où ne croît aucun arbre, ses rochers d'un gris uniforme, son lac noir comme de l'encre, mais où il trouvait d'un côté une flore charmante, de l'autre la cordiale hospitalité du "papa Zippach". Il eut plusieurs fois l'occasion de s'y rencontrer avec M. M. Agassiz et Desor, occupés alors de leurs études sur les Glaciers. Une fois même il les accompagna au glacier de l'Aar où, pendant la nuit, ils essuyèrent une épouvantable tempête, très imparfaitement protégés par le gros